

RECRUTEMENT DES DETACHES POUR LE SENEGAL ET LA GAMBIE Année Scolaire 2026-2027

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "DETACHE"

DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS AU SENEGAL ET EN GAMBIE.

LA PROCÉDURE EN BREF (date limite d'inscription 11 novembre à minuit – GMT)

- Renseigner le dossier de candidature téléchargeable via le lien ci-après :
 - https://aefe.gouv.fr/fr/recrutement/recrutement-des-detaches-sur-missions-enseignement-education-administration/conditions-et-modalites-de-candidature
- Envoyer le dossier et les pièces <u>en un seul fichier PDF</u>, par mail, au plus tard le 11 *novembre 2025 à minuit* à l'adresse suivante : <u>residents@efsenegal-ifs.org</u>
- Le dossier complet se compose de :
 - o la fiche de candidature pré-remplie
 - o la liste récapitulative des pièces, ainsi que toutes les pièces à fournir en un seul exemplaire PDF

Il doit être retourné exclusivement au Bureau de la Coopération éducative du Service de Coopération et d'Action Culturelle par mail au plus tard le 11 novembre 2025.

residents@efsenegal-ifs.org

EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ETRE ENVOYÉS CONJOINTEMENT

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU (11 novembre 2025 à minuit)

LES CANDIDATS NE REMPLISSANT PAS LEURS VŒUX SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT

*En cas de besoin, une fois votre dossier clôturé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

reseauscolaireaefe.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour des guestions plus spécifiques sur le poste :

secretariatgeneral@lyceemermozdakar.org

Le présent dossier de candidature à un poste de détaché d'enseignement, d'éducation et d'administration, dans un établissement français relevant de l'AEFE au Sénégal et en Gambie <u>ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public</u> (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables) doit justifier d'une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en tant que titulaire dans le corps d'appartenance afin d'obtenir une mobilité à l'étranger, conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels. Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent voir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.

Il est fortement recommandé aux candidates et candidats d'émettre des vœux génériques (élargissement des vœux géographiques) dans chaque dossier de candidature pour permettre à leur candidature d'être classée notamment en cas de postes déclarés vacants après la date limite de candidature.



Points d'attention sur les critères d'irrecevabilités d'un dossier

- 1. Les dossiers hors délai et/ou incomplets conformément aux pièces demandées : sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées sur la fiche récapitulative
- 2. Une candidature d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française
- 3. Pour les postes d'enseignant, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1 er ou 2nd degré.
- 4. Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
- 5. Les personnels non titulaires de leurs corps (stagiaires)
- 6. Les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service annuelle du MEN relative aux recrutements et détachements des personnels à l'étranger, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe (production obligatoire d'un courrier explicitant leur situation personnelle ainsi qu'un document justifiant du suivi de conjoint : contrat de travail signé, promesse d'embauche, etc. dans le pays du poste sollicité)

Calendrier

DATE DE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS	11 novembre minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : - Il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information. - Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé par courriel dès qu'il sera recevable.	Octobre-novembre 2025
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	Le 10 et 11 décembre 2025
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence (<u>NE PAS OUBLIER</u> <u>DE VERIFIER VOS SPAMS)</u>	A l'issue de chaque CCPL

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A PROGRAMME FRANÇAIS EN GESTION DIRECTE (EGD) OU CONVENTIONNÉS AVEC L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER AU SÉNÉGAL ET EN GAMBIE

- Lycée Français Jean Mermoz - DAKAR (EGD)

- Ecole Antoine de Saint Exupéry SAINT LOUIS (conventionné)
- Ecole Dr Guillet THIES (conventionné)
- Ecole française de BANJUL GAMBIE (conventionné)

2



SENEGAL/GAMBIE LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Nom et Prénom :	Grade :	Discipline :
-----------------	---------	--------------

TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR PAR MAIL (residents@efsenegal-ifs.org) POUR UN DOSSIER DE

CANDIDATURE À UN POSTE DE DETACHE 2025-2026

Veuillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :			
SCAC	Candidat		
	□ Fiche de candidature		
	□ Copie du dernier arrêté de promotion (ou page I-Prof)		
	□ Copie de l'arrêté de titularisation (ou page I-Prof)		
	☐ Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants ou une attestation justifiant		
	de votre non inspection		
	□ Evaluation PPCR		
	□ Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant		
	jamais exercé à l'AEFE)		
	☐ Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement)		
	□ Copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport en cours de validité)		
	□ Copie du livret de famille		
	□ Candidat établi dans le pays : justificatif (copie de la carte de séjour, carte consulaire		
	et si possible certificat de résidence délivré par le poste de police du quartier de résidence)		
	□ Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE)		
	□ Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier		
	d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)		
	☐ Copie du certificat de pacs en cas de candidature double		
	□ CV		
	☐ Lettre de motivation manuscrite et scannée (1er degré) et tapuscrite (2nde degré)		
	□ IPROF : fournir obligatoirement les éléments suivants : corps / grade / échelon / carrière /		
	notation pédagogique / notation administrative		
	☐ Copies diplômes et attestations		
	☐ Pièces supplémentaires utiles pouvant justifier de vos compétences particulières concourant		
	à la mise en œuvre du projet d'établissement (compétences complémentaires, participation aux		
	projets d'établissements, expériences, certifications particulières)		